

Certificat de la conformité de la production en usine

0769 – CPR – VAS – 00530 – 11

Conformément au Règlement (UE) No 305/2011 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produit de Construction - CPR), ce certificat s'applique aux produits de construction :

| Spécification technique | Produits | Matériau |
|-------------------------|---|--|
| EN 10088-4 | produits plats en acier inoxydable pour la construction et pour l'utilisation aux structures métalliques ou structures métalliques/béton mixtes | 1.4016, 1.4509, 1.4510, 1.4512, 1.4521 |
| | | 1.4301, 1.4307, 1.4401 1.4404, 1.4432, 1.4541 1.4571 |
| | | 1.4362, 1.4462, 1.4482 |

mis sur le marché sous son propre nom ou sa propre marque et fabriqué dans l'établissement de fabrication par

ACERINOX EUROPA S.A.U.

Avda. Acerinox Europa s/n, 11379 Palmones, Espagne

Ce certificat atteste que toutes les dispositions relatives à l'évaluation et à la vérification de la constance des performances décrites dans l'Annexe ZA de la norme

EN 10088-4:2009

furent appliquées conformément au système 2+ et que

le contrôle de la production en usine satisfait toutes les exigences y décrites.

Ce certificat a été délivré pour la première fois le 12 janvier 2015 et demeure valide au plus tard jusqu'au 31 mai 2025 tant que:

- les conditions suivantes ne sont pas modifiées de manière significative, la norme harmonisée, le produit de construction, les méthodes AVCP ou les conditions de production en usine.
- Sauf si l'organisme de certification du contrôle de la production en usine notifié décide de suspendre ou de retirer le certificat.

Karlsruhe, le 1 juin 2020

Gérant de l'Organisme Certificateur

Univ.-Prof. Dr.-Ing. T. Ummenhofer

